

Rapport d'activité 2023

Fédération
des Alpagnes
de l'Isère

Rapport moral du Président

A la précédente Assemblée Générale, j'évoquais la nécessité que nous avions de nous adapter au mouvement perpétuel des univers dans lesquels nous évoluons : les conflits entre les peuples, les dérèglements climatiques, la crise économique, l'inflation, certaines décisions politiques éloignées des réalités de terrain et de nos vies ...

Le monde de l'élevage est affecté par ces crises, et ce n'est pas d'aujourd'hui. D'une part, du fait de la faible reconnaissance de la place des paysans-éleveurs dans une société de plus en plus éloignée des besoins fondamentaux que décrit la pyramide de Maslow. D'autre part, par le manque de rémunération à la juste valeur de nos activités et produits, qui somme toute participent grandement à remplir les estomacs... Trop souvent l'élevage français est la variable d'ajustement lors des négociations des grands contrats internationaux de libre-échange, ce qui génère une concurrence déloyale. Je souhaite que les actions menées par les syndicats aboutissent à une refonte complète de l'approche politique des enjeux de l'agriculture dans notre société et de la place centrale qu'elle devrait y occuper...

Les espaces pastoraux, qui vus de Paris ou de Bruxelles semblent être à la marge, occupent pour nous montagnards, éleveurs, alpagistes, locaux ou transhumants, une place indispensable à l'équilibre de nos systèmes d'élevage extensifs et vertueux, en réponse aux grands défis de l'écologie, de l'eau potable, du bien-être animal, de productions de grande qualité, de services d'intérêt général, et tout simplement de rapports actifs et intimes au très concret et au vivant...

En ce sens, les communes de montagne, communautés de communes, Grenoble Alpes Métropole, le Département, et la Région, nos adhérents et partenaires, avec qui nous partageons nos réflexions et engagements de terrain sont pour notre association des appuis indispensables, qu'ils marquent de leurs engagements au travers d'adhésions ou de conventions.

J'associe à cela les différents services de l'État (autour de la PAC, de la prédation, des aménagements, du sanitaire, des logements, de la loi pastorale dont nous venons de fêter le cinquantenaire...), malgré le fait que les "lignes politiques" données par les ministères nous désorientent parfois, et certainement entravent le bon fonctionnement des Administrations.

L'Association Française de Pastoralisme, les réseaux pastoraux d'AuRA et des Alpes, les services pastoraux, nos partenaires d'action comme la MSA, les chasseurs, le Conservatoire des Espaces Naturels et d'autres encore, chacun à son niveau porte le pastoralisme, par un travail commun et indispensable pour notre avenir.

L'organisation interne de notre association est bousculée depuis juillet par la perspective de plusieurs départs se concrétisant en 2024. Margot, Céline, Julien, s'engagent sur d'autres projets et à qui, je souhaite, tout en les remerciant de leurs engagements sincères, de trouver les vents les plus favorables pour voguer vers leurs réalisations. Sophie, Emma, arrivent avec de nouvelles énergies qui, j'en suis sûr, seront précieuses pour relever tous ces défis qui nous attendent. Souhaitons-leur la bienvenue.

2026 sera l'année internationale du Pastoralisme et des terres de parcours, labellisée par l'UNESCO. C'est une très belle opportunité que nous devons savoir lire et explorer. Et cette reconnaissance ne doit pas s'arrêter sur une année. J'en appelle à notre Conseil d'Administration, à notre équipe technique, tous deux fraîchement renouvelés, à nos réseaux de collaborations et de partenariats, pour dessiner un pastoralisme plus intégré au cœur de nos sociétés modernes, elles aussi porteuses de valeurs qui méritent d'être mises en lumière.

Comme chaque année le rapport d'activité illustre la diversité et la richesse du pastoralisme d'Isère et d'ailleurs, la pluralité des actions engagées. J'espère partager avec vous le fait que nous sommes sur le bon sentier.

Bonne Assemblée !

Denis REBREYEND,
Président

SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE	2
PARTENARIATS	3
APPUIS TECHNIQUES	6
Organisations pastorales collectives	
Services aux adhérents	
Economie agropastorale montagnarde	
AMÉLIORATIONS PASTORALES ET MAE	8
POLITIQUE PASTORALE RÉGIONALE	11
ÉTUDES ET FORMATIONS	12
Etudes	
Formations et métiers	
COMMUNICATION MÉDIATION CULTURE	16
Communication numérique	
Médiation	
Faire connaître, partager	

L'Assemblée Générale, les CA et les commissions, piliers de la vie associative

En 2023, la Fédération des Alpes a :

Organisé sa 42^{ème} Assemblée Générale ordinaire le 7 avril à la Clelles-en-Trièves, en partenariat avec la Communauté de Communes du Trièves, la Commune de Clelles, les Groupements Pastoraux du secteur.

Cette assemblée Générale a été suivie le même jour d'une **AG extraordinaire** afin de modifier les statuts de notre association, permettant de faire entrer dans ses membres les EPCI (Communautés de Communes et d'Agglomérations dans notre cas). Cette mutation profonde de la FAI a été travaillée depuis le printemps 2022 par le CA et ouvre de nouveaux champs de partenariats importants. Cela va également impacter notre vie associative.



Organisé 4 Conseils d'Administration

Animé les commissions ou groupes de travail qui agissent en lien étroit avec l'équipe technique :

→ La commission "**Appuis Techniques**" a renouvelé ses interventions en faveur de la sécurité sanitaire, des achats groupés, dont l'assurance groupée ;

→ La commission "**Améliorations Pastorales**" a validé les projets de la programmation 2024 à présenter au Département, en contexte de mise en place des nouveaux programmes FEADER avec de nouvelles règles d'éligibilité et le dépôt dématérialisé des dossiers à partir du 1er janvier 2023 ;

→ La commission "**Prospectives**" s'est réunie à deux reprises le 4 février (à Grenoble sur des éléments stratégiques dont la poursuite ou non du Festival et les modalités de calcul de l'adhésion des intercommunalités) et le 30 novembre (à Grenoble) ;

→ La commission "**Prédation**" ne s'est pas réunie faute de disposer du nouveau plan loup ;

→ La commission en charge des "**Relations avec les activités de pleine nature**" ne s'est pas réunie en 2023 ;

→ La commission "**des territoires**" s'est réunie le 23 octobre 2023 à Grenoble pour partager les évolutions des dispositifs de financement FEADER et Région et leurs conséquences sur les budgets des PPT.

Maintenu, animé son site internet www.alpages38.org, ainsi que le site du festival "Pastoralismes et Grands Espaces" et une page Facebook, liée à celle du Réseau Pastoral AuRA.

Faits marquants

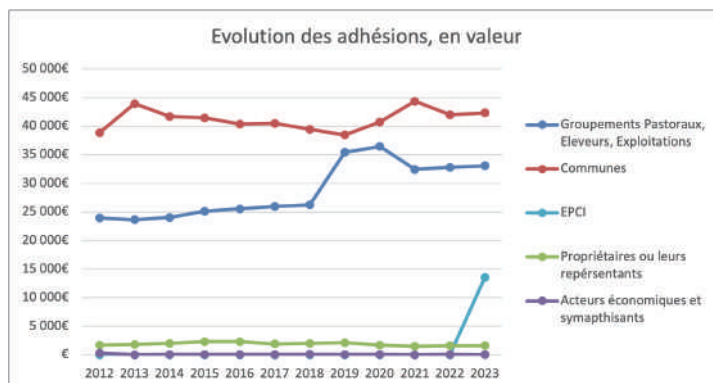
Depuis 2022, le CA a travaillé l'ouverture de notre association aux intercommunalités Iséroises et aux SICA d'alpage, évolutions statutaires validés à l'unanimité par l'Assemblée Générale extraordinaire de 2023.

Les adhésions, stables en 2022, avec l'ouverture effective aux intercommunalités dès 2023

En 2023, les adhésions sont croissantes par rapport à 2022 du fait de l'adhésion des intercommunalités (+13 530€) et des SICA (+100€). D'autres adhésions sont à venir en ce début d'année 2024 au titre de 2023, ces éléments sont provisoires.

Le reste des adhésions est stable ou très légèrement croissant en nombre d'adhérents ou en valeurs d'adhésions.

L'adhésions des intercommunalités à notre association ouvre un nouveau rapport aux territoires, tant dans les enjeux à intégrer, dans les missions qui se profilent, que dans la gouvernance de la FAI. L'année 2024 commencera à intégrer ces éléments.



DES CONVENTIONS AVEC LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION ET L'ÉTAT QUI PERMETTENT UNE MISE EN VALEUR DURABLE DES ESPACES PASTORAUX

Avec le Département de l'Isère, un partenariat dynamique et une convention cadre pluriannuelle renouvelée



Pilier de nos actions terrain, la convention d'accompagnement avec le Conseil Départemental reste orientée vers l'accompagnement technique des acteurs pastoraux et des structures collectives, et depuis 2011 vers la mise en place d'une filière centrée sur les agneaux "d'alpage" et "de nos fermes" (en lien avec la Chambre d'Agriculture). Cette convention permet à l'équipe technique d'intervenir en conseil et médiation auprès des éleveurs, bergers et des élus des communes de montagne ou pastorales, avec une intensité toujours croissante notamment sur les locations d'alpage. Cette convention facilite également les héliportages groupés de début de saison. En plus de son soutien financier, l'organisation partagée avec le Département a permis de réaliser la rédaction des plans de gestion des MAEC, et d'aboutir dans les délais pour les déclarations de mai 2023 (80 contrats prévus, dont certains avec des visites de terrain réalisées en été automne 2022).

En 2023 les axes stratégiques mis en œuvre avec le service environnement ont abouti au travers d'un ambitieux programme de 3 ans visant à travailler avec le CEN sur les zones humides, leur préservation et la valorisation durable de l'eau par le bétail. Les résultats sont très positifs, ils montrent à la fois que des actions sont possibles dans le cadre de partenariats techniques et financiers bien préparés à l'amont.

De la même manière, avec le service "Jeunesse et Sports" les actions de médiation, le suivi de la signalétique pastorale et les démarches expérimentales de cartographie de la présence des troupeaux protégés par des chiens de protections sont poursuivies avec l'ébauche du transfert à l'échelle d'AuRA. Ils restent structurants dans l'anticipation des conflits et servent de référence à des actions qui pourraient être reproduites au-delà de l'Isère. Dans le cadre du Festival Pastoralisme et Grands Espaces, des essais de vulgarisation de la relation humain – troupeau – chien ont été engagés avec succès.

Le soutien aux Associations Foncières Pastorales est poursuivi, avec la Chambre d'Agriculture, il sera reconduit en 2024.

En 2023, une bergère d'appui a été recrutée par AgriEmploi et gérée en partenariat avec la FAI, le Conseil Départemental et la MSA. Ce service sera reconduit en 2024.

Une nouvelle charte de partenariat pluriannuelle (2023-2029) servant de cadre aux conventions annuelles de partenariat a été structurée en 2022, elle sera mise en œuvre dès 2023.

A noter également que le Président du Département et le VP à l'Agriculture se sont rendus sur l'alpage du Col du Coq afin d'inaugurer le logement d'appoint et réaffirmer l'engagement du Département en faveur des espaces et des acteurs pastoraux. Cela a été l'occasion de signer la convention cadre pluriannuelle qui lie la FAI et les différents services impliqués du Département.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes maintient ses engagements en matière de soutien au pastoralisme



La convention qui lie les membres du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie, Ain, Auvergne-Estive et le SUACI) permet des actions mutualisées à l'échelle régionale. Les moyens pluriannuels alloués sont constants et nous permettent, entre autres, de travailler les orientations stratégiques et la mutualisation de nos interventions.

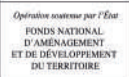
En 2023, cette convention a permis de faire émerger une nouvelle convention triennale entre les membres du Réseau Pastoral AuRA et la Région, avec une ambition renouvelée de partenariat en faveur des espaces et des acteurs pastoraux, ainsi qu'une meilleure articulation entre les actions régionales et de massif. Des éléments de médiation entre activités de pleine nature et pastorales, avec le programme « Pasto kézako » ont été mis sur pied, avec une présence à Cournon (sommets de l'élevage). L'ambition d'une nouvelle enquête pastorale, en partenariat avec le Massif des Alpes apparaît également.

L'accent a été et sera mis sur l'accès aux crédits FEADER dédiés aux améliorations pastorales, principalement en contexte d'évolution des modalités d'accès et de dépôt des demandes de financements.

En complément, dans le cadre de son plan de sauvegarde du pastoralisme, la Région a poursuivi son engagement en faveur du développement de Maploup, qui sera augmenté de la cartographie des troupeaux protégés par des chiens de protection, en permettant le développement et la maintenance des sites dédiés et des analyses de données.

Avec le Massif des Alpes, des engagements renouvelés et des opportunités internationales

Avec le soutien de



Nous partageons avec les services pastoraux alpins un programme d'actions qui vise à mutualiser des méthodes et des outils, des analyses partagées en matière de changement climatique, de qualité des eaux, juridique, et d'emploi. Le programme qui s'achève en mars 2024 a également permis de finaliser et de mettre en charge la base de données relative aux logements pastoraux et de premières synthèses vont être produites début 2024. L'ambition est d'objectiver l'état des logements pastoraux, et de quantifier les priorités et volumes de travaux nécessaires, les rapports à la réglementation en matière de logement des salariés. Ces dernières n'ont pas évolué, contrairement à nos attentes et propositions faites.

C'est également le massif des Alpes qui finance le programme Viand'Alp visant à structurer et développer les filières viande du massif. En ce qui nous concerne, avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la Maison Régionale de l'élevage de PACA, nous avons réalisé des tests organoleptiques sur de la viande d'agneau d'alpage et organisé un voyage d'étude en Suisse à l'automne 2023.

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) a fait évoluer les modalités d'accès aux crédits qu'il gère avec un "Appel à Manifestation d'Intérêt" publié en septembre 2023. Il nous a permis de nous positionner avec le Réseau Alpin pour 3 ans sur la poursuite des mutualisations techniques à l'échelle Alpine, de développer de nouveaux axes de travail en lien étroit avec les espaces Valléens (procédure du massif pour les développements et évolutions des offres touristiques) et particulièrement dans la prévention des conflits entre les activités pastorales et les pratiquants des activités de pleine nature. Un autre axe de travail visera à approfondir les questions d'emploi et de la formation des acteurs pastoraux, de faciliter les relations entre employeurs et salariés, d'inciter à l'entrée dans ces métiers.

Avec les services de l'État en Isère et AuRA, un partenariat technique opérationnel



Les services de l'État via la DDPP, interviennent sur les questions sanitaires dont l'évacuation des animaux morts en alpage, ainsi que les procédures de suivi des morsures des chiens de protection, y compris celles prévues dans "Mon expérience avec les chiens de protection", ouvert tardivement au mois d'août 2023.

Avec la DDT, l'aboutissement de l'agrément des Groupements pastoraux reste en attente, et le travail s'est davantage porté sur la mise en place de la PAC 2023-2027.

Avec la DDETS (inspection du travail), les contacts renoués en 2021 se poursuivent afin d'anticiper les conflits entre salariés et employeurs et de repérer les éléments à corriger. Ils étaient présents à la commission bergers-employeurs en 2023, et des espaces de travail alpins nous ont permis de poursuivre ces partenariats.

Nous avons également poursuivi les accueils des demandes de constats en cas de prédation, sous financement de la DREAL, cet accueil des appels étant partagé avec la DDT (la FAI a accueilli 54% des 463 demandes de constats de 2023). Nous avons engagé le diagnostic territorial de vulnérabilité sur le territoire de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, qui comprendra une série d'entretiens avec des éleveurs du territoire, et donnera lieu à un plan d'action à engager en 2024.

Le groupe technique National Agrifaune & les Agrifaunes



En 2023, la FAI a poursuivi ses interventions dans le cadre du Groupe Technique National Agrifaune "Pastoralisme et petite faune de montagne" et a maintenu la mise à disposition d'un salarié FAI à l'Association Française de Pastoralisme pour co-animer le GTNA avec la Fédération des Chasseurs de l'Isère. L'année 2023 a permis au collectif de poursuivre les échanges nationaux autour de la nouvelle PAC et des PAEC. Le GTNA a donc continué à faire l'état de contractualisation des MAEC et PAEC pastoraux ainsi que la mise en place d'outils d'évaluation et de formation. Ces outils ont fait l'objet d'une attention particulière par les membres du collectif qui les ont testés (échelle massifs) et présentés aux territoires, porteurs de projets, etc. lors de journées spécifiques dédiées. Le

GTNA a donc développé : des protocoles d'évaluation, des fiches formations et une fiche de co-évaluation. 2024 a pour objectif de diffuser et finaliser le développement des outils d'évaluation, identifiés comme des besoins qui émanent du terrain. Pour finaliser la notice produite par le GTNA depuis 2020-2021, nous avons alimenté et finalisé une note de synthèse et une bibliothèque numérique qui recense les déclinaisons de la Politique Agricole Commune volet MAEC.

Par l'ensemble de nos actions, nous avons contribué au porter à connaissance nationale des programmes des GTNA (communiqués de presse, mise à jour du site internet, journées techniques massifs ...).

Par ailleurs, en 2023 l'Agrifaune Alpin a été lancé à l'initiative du GTNA et de la FAI et FDCI. Cet Agrifaune Alpin, comme son cousin pyrénéen, a pour objectif de faire remonter les besoins du terrain au GTNA et tester les productions du GTNA. Cette première année a permis aux services pastoraux et services cynégétiques alpins de se rencontrer et de commencer une collaboration à plusieurs échelles, sur le long terme. 2024 est l'année charnière de lancement du Réseau d'alpage, projet permettant d'appliquer les outils du GTNA et suivre, évaluer les MAEC en alpage.

Par l'ensemble de nos actions, nous avons contribué au porter à connaissance nationale des programmes des GTNA (communiqués de presse, mise à jour du site internet, journées techniques massifs ...).

Par ailleurs, en 2023 l'Agrifaune Alpin a été lancé à l'initiative du GTNA et de la FAI et FDCI. Cet Agrifaune Alpin, comme son cousin pyrénéen, a pour objectif de faire remonter les besoins du terrain au GTNA et tester les productions du GTNA. Cette première année a permis aux services pastoraux et services cynégétiques alpins de se rencontrer et de commencer une collaboration à plusieurs échelles, sur le long terme. 2024 est l'année charnière de lancement du Réseau d'alpage, projet permettant d'appliquer les outils du GTNA et suivre, évaluer les MAEC en alpage.

Avec la MSA des Alpes du Nord



Nos partenariats sont prospectifs, ils nous permettent de travailler globalement sur la prévention des risques au travail, la formation des bergers et des employeurs, avec des appuis méthodologiques relatifs à l'organisation du travail dans les contextes de prédation et un regard particulier sur les risques psychosociaux liés à ces pressions. Depuis fin 2022, la MSA s'est associée

au projet de brigade de bergers d'appuis, en souhaitant connecter ces démarches à la prévention des risques au travail et psychosociaux. La caisse a financé 7 500€ pour que ce projet puisse voir le jour en complément des moyens engagés par le Département.

Sont également engagées en 2023, et à poursuivre, toutes les démarches relatives aux bovins affolés par la présence des loups.

Avec Grenoble, un lien vital avec la ville et l'Agglomération



Avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, des partenariats consolidés autour du festival se poursuivent, dans une stratégie visant à faire se rencontrer les usagers et les éleveurs et bergers, avec des temps dédiés à l'accès à la montagne et sa complexité, à l'attention des habitants.

Les Territoires, porteurs de politiques et d'enjeux multiples

Les gestionnaires d'Espaces Naturels Protégés sont conscients de la place des activités pastorales dans les territoires qu'ils gèrent et animent, tant en termes d'impacts économiques que d'engagements réciproques de conservation des écosystèmes. Ils sont aussi des lieux d'expérimentations en matière de gestion durable des ressources naturelles.

L'ensemble de ces territoires sont également très moteurs dans les mobilisations de moyens agro-environnementaux au profit des espaces pastoraux, dans des contextes budgétaires très contraints.

En 2023, le FAI intervient aux côtés des territoires porteurs de PPT dans l'animation des plans pastoraux. Avec la Communauté de Communes du Grésivaudan (qui ne porte pas de PPT), une convention de partenariat a été signé dans le cadre de la mise en place de sa politique pastorale, qui a engagé ses premiers budgets et ses premières actions (des logements de bergers d'urgence mobiles affectés en 2023, travaux d'équipements pastoraux divers et médiations en 2024).



Ces travaux se sont poursuivis le 2 mars 2023 par un colloque à l'Assemblée nationale, en présence d'administrateurs de la FAI, contenant des propositions pour la Loi d'Orientation Agricole et d'autres valorisations en Région AuRA. L'accueil par Mme la Présidente de l'Assemblée nationale et de Mesdames et Messieurs les députés investis dans ce programme a été très impliqué. Ces éléments seront valorisés dans le cadre de l'année internationale du Pastoralisme et des terres de parcours (UNESCO 2026).

A l'international, des sollicitations qui renforcent nos interventions locales



Dans le cadre du programme Pastoreg l'IRAM (L'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement) a sollicité la FAI pour participer à un collectif mobilisant 3 pays dans une stratégie d'entraide autour de la question des changements climatiques. En 2023, une délégation française et une marocaine se sont rendues en Tunisie afin de partager les expériences relatives à la mise en place des politiques publiques et des stratégies de régulations foncières pour le pastoralisme en contexte de changements climatiques et de mutations sociales. Le collectif a confirmé l'intention de poursuivre avec des éléments opérationnels (Grenoble, octobre 2023). Il est donc prévu en 2024 de travailler avec le Maroc sur la mise en place de la Loi pastorale marocaine 113-13, qui rappelle des éléments de la loi Française de 1972 et des Plans Pastoraux Territoriaux. De la même manière, la FAI sollicite si possible pour 2024 le groupe Pastoreg pour venir travailler sur les stratégies opérationnelles à mettre en œuvre dans les contextes de changements climatiques, et de voir comment consolider les collectifs pastoraux, qui comme partout, souffrent des individualismes croissants.

ORGANISATIONS PASTORALES COLLECTIVES

Un service très sollicité

L'appui technique auprès des communes, éleveurs et propriétaires fonciers est l'une des missions essentielles de la Fédération des Alpes, car elle permet de prévenir les conflits et d'aider l'ensemble de nos adhérents dans la résolution de leurs difficultés au bon moment.

Les sujets courants sont la création et la gestion des structures collectives, les responsabilités et l'assurance, l'emploi et les contrats de travail, la fiscalité, les locations d'alpage, les contrôles PAC, les médiations entre propriétaires fonciers et groupements d'éleveurs...

Des solutions organisationnelles et techniques sont également proposées au fil de nos rendez-vous et rencontres.

En 2023, la FAI a poursuivi, en lien avec la DDT :

- la mise en œuvre des demandes d'autorisation d'exploiter
- les mises en conformité des Associations Foncières Pastorales, avec le soutien du Département
- son travail d'accompagnement des groupements pastoraux

Ces trois axes permettent de mettre en avant la place des structures pastorales collectives dans la gestion des écosystèmes pastoraux et l'amélioration des conditions de travail et de vie des éleveurs et bergers.

Un travail de fond sur les AFP du département en collaboration avec le Conseil Départemental et la CC de l'Oisans

Toujours autour des structures pastorales qui fondent les collectifs, dans la plupart des cas nécessaires aux gestions pastorales, fort de l'expérience d'accompagnement de l'Oisans, et à la demande de la DDT, nous avons en 2023 poursuivi et renforcé notre collaboration sur le sujet des AFP dans le département. Nous avons ainsi engagé un travail de fond sur la réglementation qui encadre les AFP. Il s'avère que sur l'ensemble du département, bon nombre de ces AFP notamment autorisées sont en difficulté et peinent à assumer leurs obligations administratives.

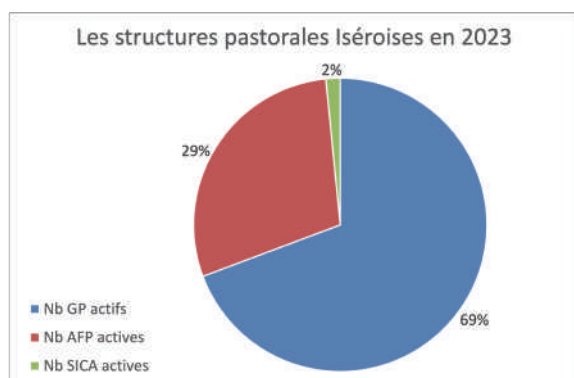
En Oisans, la gestion collective du foncier est une réelle force pour la mise en valeur des espaces pastoraux : on y compte 12 AFP sur 15 000 hectares, soit 17% de la surface de la Communauté de Communes et 60% de ses surfaces pastorales.

Depuis 6 ans, la CC de l'Oisans a souhaité accompagner au mieux les AFP de son territoire pour une meilleure gestion administrative de ces structures.

En 2023, un travail en partenariat avec la CC de l'Oisans, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la DDT nous a permis :

- d'engager la création d'AFP supplémentaire et de rendre dynamique les futurs projets,
- d'aider les responsables de ces AFP sur les cadres juridiques, les relations entre propriétaires et éleveurs,
- d'améliorer les fonctionnements administratifs des AFP en proposant un service mutualisé à l'échelle de la CC de l'Oisans,
- de repérer les investissements nécessaires à l'évolution du pastoralisme.

Les sociétés d'intérêt collectif agricoles



Une nouvelle forme d'intervention collective à des échelles d'un massif est apparue en Isère : deux SICA ont été créées ces dernières années en Chartreuse et en Belledonne (2022). Ces deux structures portent essentiellement des projets pastoraux en zone intermédiaire et renforcent les capacités d'interventions pastorales.

En 2023, nous avons établi une convention cadre avec la SICA de Belledonne afin de permettre un accompagnement de cette structure. Nous travaillons avec la DDT et la Région AuRA pour arriver au plus vite à ce que ces structures collectives puissent être en ordre de marche, et qu'elles puissent bénéficier de financements publics dans le cadre des subventions d'améliorations pastorales via les PPT.

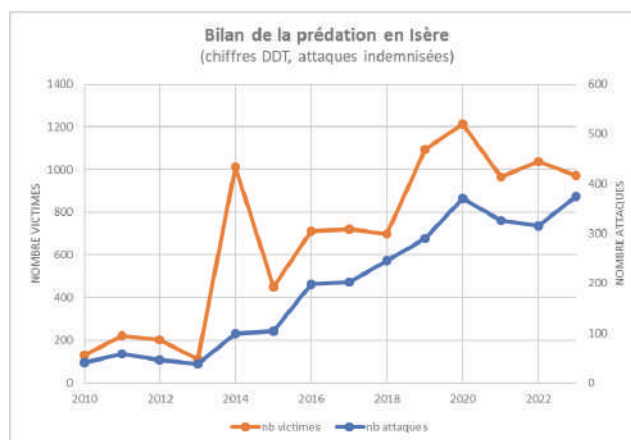
Prédation : Autant de victimes mais plus d'attaques

Le nombre de victimes indemnisées baisse légèrement par rapport à l'année 2022 tandis que le nombre de constats indemnisés augmente nettement (+19%).

En 2023 on dénombre en Isère 445 attaques déclarées, 375 indemnisés, pour 972 victimes indemnisées.

Pour comparaison : en 2018 (il y a 5 ans) l'État indemnisait en Isère 245 attaques pour 698 victimes, ce qui correspond à une croissance de +53% concernant les attaques indemnisées et +39% pour le nombre de victimes.

Rappel des coordonnées pour déclarer une suspicion de prédation ci-dessous : dans le doute, déclarez sans attendre toute attaque supposée, même dans le cas de disparition d'animaux. Le délai de déclaration suite à un épisode supposé de prédation est de 72h.



En cas d'attaque

EN ALPAGE

Contactez la FAI

Horaires de bureau : 04 76 71 10 20
Week-end : 04 76 71 10 25



HORS ALPAGE

Contactez la DDT

Permanence : 07 78 10 61 99

Inscrivez-vous aux alertes SMS Maploup sur : <https://maploup.fr>



Hélicoptages groupés de début de saison

Réalisés avec le soutien du Département de l'Isère, ils sont à destination des alpages sans accès. La FAI organise et anime les hélicoptages sur l'ensemble des massifs isérois, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère, en partenariat avec les PNR du Vercors, de Chartreuse et du Parc national des Écrins.



En 2023

2 entreprises d'hélicoptage prestataires
200 rotations; 21,6 heures de vol sur 5 demi-journées
144 tonnes de fret (affaires des bergers, sel, nourriture des chiens, matériel...)
Intervention du Département : 20 000 €
Intervention du Parc Naturel Régional du Vercors (Hts Plateaux) : 2 000 €

Le niveau élevé du nombre de rotations est dû au nombre de salariés déployés dans le contexte de protection des troupeaux contre la prédation du loup et du nombre de chiens dédiés à cette protection, ainsi qu'à la réalisation de petits travaux en alpage.
Certains éleveurs nous ont confié devoir distribuer davantage de sel pour pallier aux étés plus secs.

Bergère d'appui

Cette année, nous avons mis en place un service de bergers d'appui. Une bergère a donc été recrutée afin de venir en aide aux bergers et éleveurs en difficulté. Ce service a pu voir le jour grâce à l'aide financière du Département et de la MSA, et s'est monté en partenariat avec Agri-Emploi qui a assuré le portage salarial. Au total, 18 missions d'appui ont pu être réalisées sur 8 alpages différents, pour un total de 64 jours sur le terrain, dans des situations variées.

Forts des retours très positifs de nos adhérents, nous reconduirons ce dispositif en 2024. N'hésitez pas à nous contacter en amont de la saison si vous pensez avoir besoin d'un-e berger-e d'appui à un moment.

Bourse d'emploi

Mise en ligne début 2022, la bourse d'emploi bergers est maintenue par les services pastoraux des régions AuRA, PACA et des cantons suisses francophones.

Le nombre de connexions a augmenté de plus de 60% par rapport à l'an dernier, le nombre de candidatures de 50% et le nombre d'offres d'emploi de plus de 25%.



En 2023

30 000 connexions de 7 minutes en moyenne
70 % des connexions via smartphone
460 candidatures dont 70 % en Isère
442 offres d'emploi dont 23 en Isère

Achats groupés

En 2023 nous n'avons pas réalisé d'achats groupés en dehors de quelques achats de détail : manilles, élingues...

Pour 2024, nous évaluerons la pertinence d'une nouvelle commande (big bag aux normes aéronautiques ou autres commande groupée selon l'état du matériel et les besoins). Ces commandes groupées sont très appréciées des acteurs de terrain et nous permettent de travailler dans de bonnes conditions de sécurité.

La FAI a proposé en 2022, dans le cadre de ses quarante ans, une veste montagne avec le nouveau logo. Il reste quelques pièces en grande taille, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour vous en procurer.

Assurance mortalité du bétail en alpage

En 2023, les évolutions réglementaires ne nous ont pas permis de proposer un contrat intéressant aux groupements pastoraux. Une petite dizaine de GP (950 animaux) ont quand même fait le choix d'assurer le troupeau, à un coût moyen de 29 € par animal (contre 8,5€ par animal en 2022 mais avec un nombre bien plus important d'animaux). L'équipe technique et les administrateurs en charge des services groupés ont travaillé pour pouvoir proposer un service groupé en 2024.

Évacuation d'animaux morts en situation pastorale

Le principe de ce service est d'évaluer avec les responsables d'alpage et les maires, sur des critères de protection des eaux et des écosystèmes, de conflits d'usages, la nécessité d'évacuer ou non un ou plusieurs animaux morts. Sur la base de cette analyse, si la décision d'évacuation est prise par arrêté préfectoral, cela permet la prise en charge des frais d'hélicoptère. Dans la négative et sur décision préfectorale toujours, les animaux sont laissés sur place ou déplacés pour être sortis de la zone vulnérable, les vautours et la faune sauvage se chargeant de l'équarrissage.

Les demandes de prise en charge augmentent en poids depuis 2021, se rapprochant de l'année 2019, année de forte hausse. Le poids évacué a dépassé le poids évacué de 2019, pour un nombre de demande évacuées bien inférieur (une demande d'évacuation en 2023 ayant concerné 14 bovins).

Une réactivité importante de tous est constatée par nos partenaires. Elle permet des solutions adaptées aux situations grâce à la mobilisation des différents intervenants : éleveurs, DDPP, France Agrimer, le service d'équarrissage et les sociétés d'hélicoptère.

En 2023

18 demandes (contre 9 en 2021 et 2020)
12 hélicoptères (8 en 2021 et 4 en 2020)
6,8 tonnes évacuées ou déplacées (12 UGB) sur 12 tonnes déclarées (29 UGB)

ÉCONOMIE AGROPASTORALE ET MONTAGNARDE

Promotion des produits issus d'alpage - Filière agneaux pastoraux et agneaux d'alpage



En 2023, la FAI a continué le partenariat alpin autour du programme pluriannuel Viand'Alp. La FAI a notamment porté le projet d'un voyage d'étude en Suisse en novembre 2023, accompagnée de la MRE (Maison régionale de l'élevage en PACA), avec des éleveurs de l'association Viandes agropastorales et des éleveurs des Alpes du Sud en réflexion pour structurer une démarche de valorisation collective. Ce voyage a permis de rencontrer l'ensemble des acteurs de la filière agneau pastoral et agneau d'alpage suisse. Un rapport d'étude complet a été rédigé et diffusé à l'issue du voyage. Les rencontres faites et les retours entre éleveurs des Alpes ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de valorisation de la viande pastorale des Alpes.

En 2024, le programme cherchera à étudier la faisabilité de monter une démarche collective alpine globale ou un label type "Viand'Alpes". Ce label "Viand'Alpes", via un logo

identifiable par les consommateurs, regrouperait en son sein les différents programmes territoriaux de valorisation de la viande des Alpes. Il serait structuré et contrôlé pour répondre aux exigences de base, et ensuite contrôlé selon les cahiers des charges des différents programmes. Les associations, éleveurs et filières locales seraient décideurs et propriétaires de ce logo.

En 2023, la FAI a continué d'accompagner l'association Viandes Agropastorales. L'implication des éleveurs, le travail avec le Pôle agroalimentaire, la gestion de l'association ont permis de maintenir le niveau de commercialisation, de maintenir les prix pour les éleveurs et de faire face à l'inflation. De nouveaux clients ont ainsi été intégrés : bouchers, grandes surfaces et projet avec la restauration collective (cantine). L'association s'est maintenue à une vingtaine d'adhérents en 2023 et à 1 400 agneaux vendus.

La gestion de l'association est de plus en plus efficace avec des outils de gestion améliorés et il est envisagé de salarier un des éleveurs pour gérer l'association. Les éleveurs de l'association se réunissent dorénavant 3 fois par an : assemblée générale en début d'année, rencontre estivale chez un éleveur avec les clients et l'abattoir, et réunion de fin d'année.



L'association a continué à développer ses outils de communication et de valorisation (des retours des tests organoleptiques en lien avec le programme Viand'Alp sont en cours de traitement).

AMÉLIORATIONS PASTORALES ET MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Assurer la concertation et les échanges entre partenaires

En plus des échanges impulsés par les collectivités porteuses de Plans Pastoraux Territoriaux et lors des comités de pilotage de ces PPT ou des diverses réunions, la plateforme Edelweiss permet aux multiples acteurs d'un territoire d'accéder aux informations concernant les projets d'améliorations pastorales, d'études et de sensibilisation. Elle a permis aux partenaires (Fédération des Chasseurs, Conservatoire des Espaces Naturels, DDT ...) d'attirer l'attention des porteurs de projet sur différents enjeux (tétrasyre, zones humides...) et de faire évoluer, le cas échéant, des projets.

Ces commentaires sont déposés en général en amont des comités de pilotage, toutefois ces derniers restent des moments cruciaux de concertation. Ainsi en 2023, plusieurs projets ont dû être retravaillés ou reportés à la suite des discussions en réunion, dans l'objectif de mieux prendre en considération les enjeux locaux.

Agro-environnement : 82 MAEC Alpages déclarées par les GP à la PAC 2023

La nouvelle PAC prévoit la possibilité de contractualiser de nouvelles MAEC en 2023 et 2024, sur les territoires porteurs d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). En Isère, 4 PAEC ont été élaborés et portés par les territoires : Grand Sud Isère (Département de l'Isère), Belledonne (Espace Belledonne), Chartreuse (PNR Chartreuse) et Vercors (PNR Vercors).

En 2023, l'accent a été mis sur les Groupements Pastoraux, avec l'objectif de permettre à tous les GP qui le souhaitent de contractualiser une MAEC sur leurs surfaces d'alpage.

Grâce à la mobilisation du Département, des territoires porteurs de PAEC, de l'ensemble des partenaires environnementaux et de la FAI, **82 GP ont pu déclarer une MAEC Alpages à la PAC de 2023.**

Toutes ces MAEC, dites "PRA3", sont composées d'un diagnostic faisant état des pratiques pastorales en place et des enjeux environnementaux, et d'un plan de gestion précisant les engagements contractualisés. Ces engagements sont effectifs depuis le début de la saison d'estive 2023 et doivent être tenus durant 5 années.

Un travail important, à la fois technique et de concertation, qui a mobilisé fortement l'équipe techniques de la FAI (plus de 200 jours de travail, soit 1 ETP)

Le cadre réglementaire de ces MAEC impose à tout bénéficiaire de participer à une formation au cours des deux années suivant la contractualisation. **La FAI a ainsi organisé en septembre 2023 trois journées pour les responsables de GP** (alpage de Mizoën en Oisans, alpage du Sénépi dans le Grand Sud Isère, alpage de la Molière dans le Vercors). Au-delà de l'exercice réglementaire, ces journées ont été l'occasion d'animer des échanges techniques entre éleveurs, bergers et partenaires environnementaux, sur la conciliation des fondamentaux des conduites pastorales en alpage et des enjeux de préservation de la richesse écologiques des milieux pâturés.

Des rencontres qui favorisent la construction d'une culture commune sur le patrimoine écologique et pastoral de nos territoires d'alpage !



Journée sur l'alpage de Mizoën – 7 sept 2023 © Estelle Lauer, FDCI



Journée sur l'alpage du Sénépi - 21 sept 2023 © Estelle Lauer, FDCI

En 2024, des MAEC seront élaborées sur les alpages individuels inclus dans le périmètre d'un site Natura 2000.

Des journées complémentaires de formation et d'échanges techniques seront également organisées pour les responsables d'alpage n'ayant pu en bénéficier en 2023, sur les territoires de Belledonne, Chartreuse et Grand Sud Isère.

Le président de la FAI a souligné à plusieurs reprises l'engagement des territoires porteurs de PAEC et du Département, dans cette mobilisation en faveur des espaces pastoraux et de la reconnaissance des services rendus par les activités pastorales.

Favoriser et accompagner les initiatives en matière d'améliorations pastorales

Dans nos partenariats avec la Région et le Département, la FAI permet aux porteurs de projets d'accéder aux financements publics dans de bonnes conditions. Dans le cadre de son assistance à membres, la FAI accompagne les démarches techniques et administratives des structures collectives (Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales, Communes et SICA) qui le souhaitent.

Programmation Région et FEADER

L'année 2023 a été marquée par la mise en place de la nouvelle programmation FEADER 2023-2027. Elle a nécessité plusieurs allers-retours avec les services de la Région afin de permettre un accompagnement de l'ensemble des structures collectives existantes en Région AURA. La complexité des situations face aux nouveaux règlements FEADER va nécessiter la poursuite de ces discussions en 2024.

Malgré la complexité de la situation et un léger retard dans l'instruction des dossiers, la programmation 2023 est bien engagée. Les comités de pilotage de l'automne 2023 ont également permis de voter les projets de la programmation 2024.

Cette nouvelle programmation vient également impacter le positionnement de la FAI dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrages de travaux en alpage, et ces points seront travaillés en 2024.

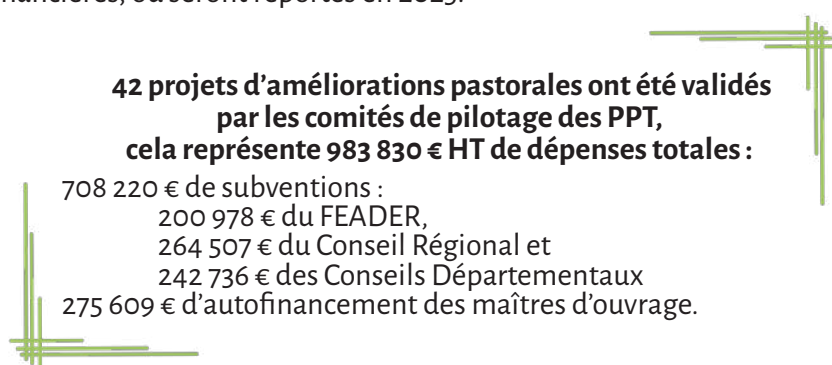
Conseil Départemental de l'Isère :

Le Département de l'Isère a mis en place une programmation d'aide du Conseil Départemental (hors crédits européens). Ces crédits représentent 240 000 € de subvention par an.

Cette ligne est particulièrement appréciée et sollicitée par les responsables de structures collectives, en particulier les GP et AFP, car elle est très lisible, accessible et offre un cadre de procédures administratives simplifié et réactif.

Pour 2023, on constate un surcroît de demandes lié à plusieurs facteurs : une saison très sèche, des prix de fournitures et d'entreprises qui augmentent de 15 à 30 %, le changement de type de conduite pastorale en corrélation avec le changement climatique.

Plusieurs dossiers ne pourront pas être aidés sur cette première liste de dossier proposé au Conseil Départemental. Deux seront financés sur les lignes de la Région et Europe. Les autres pourront éventuellement être financés sur un abondement de la ligne du Département au deuxième trimestre 2024, selon ses capacités financières, ou seront reportés en 2025.



APPUI À LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE PASTORALE RÉGIONALE

Accompagnement à la mise en œuvre du FEADER

L'année 2023 a été marquée par le début de la programmation FEADER 2023-2027. Ce fut donc la première année de sollicitation des deux nouveaux dispositifs :

- ➔ **Améliorer les conditions de vie et de travail en espace pastoral (mesure 207)**, permet d'accompagner les investissements, le dépôt des dossiers a été possible dès mi-janvier ;
- ➔ **Déployer une stratégie locale de développement "agri-forêt" (mesure T01)** consacrée aux dépenses immatérielles, que ce soit un projet partenarial ou l'animation des PPT. Certains projets ont été retardés par l'ouverture de ce dispositif en juin.

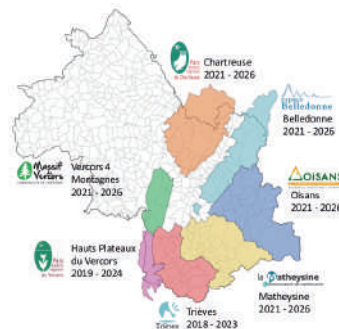
Etant donné la nouveauté de la plateforme dématérialisée, la découverte des nouvelles pièces demandées, le changement de fonctionnement avec les porteurs de projet, le dépôt des dossiers a pris un peu plus de temps qu'auparavant. Cela est classique lors de la mise en place d'une nouvelle programmation FEADER. De plus, des questions sont apparues au fur et à mesure de l'instruction. La Région a fourni des réponses pour la majorité d'entre elles, certaines restent encore à résoudre. La FAI et les services pastoraux de la Région ont eu de nombreux et bons échanges avec la Région.

Accompagnement des territoires pastoraux dans l'animation et le suivi de leurs contrats PPT

En 2023, la FAI a accompagné la plupart des territoires dans la vie de ces dispositifs. Les comités de pilotage ont été l'occasion d'aborder évidemment les projets d'améliorations pastorales mais des thématiques spécifiques ont pu également être discutées : logements pastoraux en Chartreuse, gestion de l'eau sur de nombreux territoires...

Avec la mise en place des nouveaux dispositifs, un accompagnement renforcé des porteurs de projet a été mis en place afin de bien les renseigner.

Les PPT sont des dispositifs territoriaux qui permettent l'information et la concertation des acteurs concernés par les espaces pastoraux. Initiés par la Région en 2010, ils permettent également l'accès à des financements régionaux et européens pour des projets d'améliorations pastorales, des études, des actions de sensibilisation.



ETUDES ET FORMATIONS

ETUDES

Raisonner l'interface entre zones humides et pratiques pastorales en alpage...

Depuis 2021, la FAI et le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère (CEN 38) conduisent un travail sur l'interface entre pratiques pastorales et enjeux écologiques sur les zones humides des alpages du massif de Belledonne. Cette démarche a pu voir le jour grâce au soutien du Département de l'Isère et de la Région AURA, dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB) porté par Espace Belledonne.

L'année 2023 a permis de finaliser ce travail grâce à la mobilisation volontaire des alpagistes sur 6 alpages de Belledonne.

Cette approche visait avant toute chose à mieux comprendre les enjeux de préservation des zones humides, à mieux appréhender les besoins et les contraintes des troupeaux sur ces milieux, et à voir au cas par cas comment concilier ces attendus.

Loin des approches partisans et des postures de principe, ce travail a surtout permis de faire émerger une culture technique commune basée sur l'écoute, la compréhension et le respect des attendus et des contraintes de chacun.

Selon la nature des zones humides (mares, tourbières...) et les pratiques pastorales en place, différents aménagements ou adaptations de conduite ont pu être proposés : mise en défens des secteurs les plus fragiles et vulnérables, ajustement de parcs de pâturage, aménagement de points d'abreuvement, travaux visant à donner une double fonction écologique et pastorale à certaines tourbières...

La journée des alpagistes 2023 de la FAI a permis d'illustrer de façon très concrète et de mettre en débat ces approches sur le terrain. Merci au GP du Crêt du Poulet, très fortement investi dans ce programme, qui a accueilli cette journée !

Forts de cette première expérience en Belledonne, la FAI et le CEN38 vont poursuivre cette démarche en 2024 et 2025 dans d'autres massifs de l'Isère (Oisans, Vercors, Chartreuse), grâce au soutien des fondations Crédit Mutuel et Uriage.



Réaménagement d'un point d'abreuvement bovin, afin de limiter les phénomènes d'érosion au-dessus d'une zone humide (alpage du Collet d'Allevard)

Evaluation du stockage de carbone dans les milieux agropastoraux alpins et du bilan carbone des systèmes d'élevage agropastoraux alpins - DécarbonAlpes

Le projet DécarbonAlpes, coordonné par le SUACI, vise à co-construire à l'échelle alpine une méthode partagée d'évaluation du stockage de carbone et des bilans carbone, spécifique et adaptée aux systèmes agropastoraux, pour mieux évaluer la contribution de ces systèmes à ces enjeux. Il s'agit entre autres de faire évoluer l'outil CAP2R afin qu'il intègre au mieux les spécificités de nos systèmes agropastoraux, peu pris en compte jusqu'à présent. La FAI représente l'ensemble des services pastoraux pour le déroulé du projet en 2022 / 2023. Sont également associés l'Idèle, le CERAQ, les Chambres d'Agriculture (CASMB, CA38, CA26, CAO5 et CAO4), les fermes expérimentales Contamine, Carmejane et Poisy, et l'Université de Savoie.

En 2023, les partenaires ont finalisé des diagnostics carbone dans diverses exploitations pastorales. Plusieurs temps d'échanges techniques ont été organisés, afin de mettre en commun les blocages et besoins d'évolutions des outils existants pour une prise en compte optimale des systèmes pastoraux dans ce vaste monde du carbone.

Changement climatique en alpage : Édition d'un nouvel ouvrage technique à destination des responsables d'alpage et des bergers

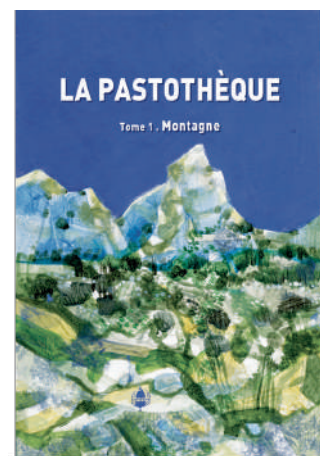
Dans le cadre du programme "Alpes Sentinelles" dont la FAI est partenaire, un nouvel ouvrage technique a été publié en avril 2023 aux éditions Cardère : "La Pastothèque : Référentiel des milieux pastoraux d'alpage dans un contexte de changement climatique". Le Tome 1 est consacré spécifiquement aux milieux d'alpage.

Cet ouvrage synthétise quelques idées clefs sur la valorisation des ressources pastorales par les troupeaux, puis décrit 47 milieux pastoraux différents d'alpage (pelouses, landes et sous-bois) en insistant sur leur intérêt potentiel pour les troupeaux dans un contexte de changement climatique, ou en soulignant leur fragilité et les vigilances de gestion nécessaires à leur préservation.

Ces apports, issus de retours d'expériences de terrain, viennent alimenter les réflexions actuelles sur l'impact du changement climatique en alpage et la capacité des systèmes pastoraux à trouver des marges de manœuvre pour s'y adapter.

Vous voulez en savoir plus sur la diversité des végétations et des ressources fourragères pour les troupeaux en alpage ? Vous vous interrogez sur la façon de valoriser ces ressources tout en préservant les milieux ? Les conséquences du changement climatique questionnent vos pratiques ? **Cet ouvrage est fait pour vous !**

**N'hésitez pas à contacter la FAI pour une commande groupée
ou à vous rendre sur le site internet des éditions Cardère
<https://cardere.fr/>**



Si le programme "Alpes sentinelles" produit de la référence et des outils techniques, tel que cet ouvrage "La Pastothèque", ce sont maintenant des programmes d'accompagnement de terrain qu'il serait intéressant de développer en parallèle, pour valoriser ces acquis auprès des responsables d'alpage : journées d'échanges collectifs, conseil individuel...

En 2023, la FAI a poursuivi son engagement au sein du programme "Alpes Sentinelles" à plusieurs niveaux :

Mise à disposition d'un chargé de mission sur un mi-temps à INRAE Grenoble pour assurer la coordination technique du programme et l'animation du réseau (dans le cadre d'une prestation de service)

Participations aux suivis de terrain sur les alpages supports dits "sentinelles"

Contribution aux groupes de travail thématiques pour la production d'outils techniques et méthodologiques.

Le diagnostic pastoral : Un outil d'expertise, de concertation et d'aide à la décision

La mise en œuvre d'un diagnostic pastoral est l'occasion de raisonner collectivement la gestion, la relance ou la réorganisation d'un alpage, en abordant un ensemble de problématiques liées à la gestion pastorale du site : caractérisation des milieux pastoraux et de la ressource, dimensionnement du troupeau, équipements, organisation des éleveurs, mise à disposition du foncier, enjeux environnementaux, multiusage...

La question de l'impact du changement climatique et de la capacité des systèmes pastoraux à trouver des marges de manœuvre et à s'adapter est de plus en plus prégnante depuis quelques années.

Pour cela, la FAI mobilise différents outils techniques et méthodologiques (référentiel des végétations, vulnérabilité aux contraintes climatiques, stratégies de choix des équipements et aménagements...) qu'elle développe avec ses partenaires au sein de différents programmes de Recherche & Développement tel que le dispositif "Alpes sentinelles". Ces travaux de diagnostic comprennent également une forte dimension de concertation et de prospective, à animer et à faire vivre entre l'ensemble des acteurs concernés.

Selon la question initiale, le diagnostic peut se centrer sur une problématique spécifique ou analyser globalement la gestion de l'alpage.

En 2023, la FAI et l'ADDEAR38 ont réalisé un diagnostic écopastoral pour l'ENS de Comboire, sur les communes de Claix et Seyssins. Le plan de gestion réalisé par le CEN préconisait un diagnostic écopastoral afin d'évaluer la possibilité de maintenir les milieux ouverts par le pâturage (mise en place sur de nouvelles surfaces, conditions pour une éventuelle réorganisation du pâturage existant). Un véritable potentiel de pâturage a été identifié sur les zones actuellement non pâturées, et les nombreuses étapes avant l'arrivée des animaux ont été recensées. Les communes, gestionnaires de ce site d'exception, sont désormais aux manettes. Le rendu des études environnementales fin 2024 permettra d'aboutir sur une prévision de pratiques de pâturage cohérentes avec l'ensemble des enjeux identifiés.

Analyses de vulnérabilité territoriale face à la prédation

En 2023, l'analyse de vulnérabilité territoriale sur la communauté de communes de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté a été lancée. Ce travail est déroulé en partenariat par la FAI et la CA38, en lien étroit avec le territoire et la DDT. Cette analyse est financée par la DREAL sur des crédits du Plan National Loup. Les objectifs sont de mieux comprendre les impacts de la prédation, et comment le territoire pourrait être associé à la mise en œuvre de certains accompagnements adaptés au contexte local. Un diagnostic du fonctionnement agricole du territoire a été réalisé, afin de permettre à tous, y compris ceux qui ne le connaissent que très peu, de comprendre son organisation et donc ses vulnérabilités face à la présence des loups. Des analyses chiffrées à partir des données d'indemnisations ont été menées afin de décrire les impacts des prédateurs. Le cœur du travail consiste à aller à la rencontre des éleveurs, afin de formaliser et de faire connaître leurs vécus de terrain (impacts, adaptations déjà mises en œuvre, besoins...). Un rendu final au territoire est actuellement prévu pour avril 2024.

Réciprocités à la croisée de la ville et de la montagne : paysages des biodiversités et des alimentations - RECIBIODAL

La présence de loups en France suscite d'importants conflits depuis leur première observation dans le Mercantour en 1992. La persistance de ces conflits tient au croisement de différentes questions de nature éthologique, écologique, sociale, économique, politique, juridique, etc. (Dumez et al., 2017). En particulier, les territoires concernés par les loups font l'objet de projections divergentes sur les façons d'envisager leur devenir et celui de l'environnement. La confrontation de ces visions portées par des acteurs à différentes échelles pose la question de savoir comment ces futurs peuvent être dessinés et décidés avec les habitants et les acteurs ruraux eux-mêmes.

Ces tensions se retrouvent en Belledonne, un massif situé en Isère et en Savoie. Dans ce contexte, ce projet consiste en une recherche-action inter et transdisciplinaire, en partenariat avec l'Espace Belledonne, les services pastoraux de l'Isère et de la Savoie, le laboratoire PACTE et l'ISARA. Il entend déplacer et dépasser les conflits et controverses autour des loups en problématisant d'une nouvelle manière les relations entre humains à propos des loups par deux mouvements complémentaires : à la fois en ancrant et explorant ces relations dans les spécificités d'un territoire (Belledonne et ses villes alentours) et en élargissant cette question aux paysages et aux habitants, participant ainsi à la constituer en "problème public".

En 2023, un atelier de partage et d'identification des besoins des habitants et de l'ensemble des acteurs concernés par les impacts de la présence des loups a été mené. L'idée était de sensibiliser au contexte local de Belledonne, et de faire s'exprimer les participants sur leurs besoins pour s'approprier et partager les responsabilités autour des impacts de ce prédateur. L'action qui est ressortie comme prioritaire était du partage de connaissances, d'informations.

L'équipe de Recibiodal a organisé à l'automne une projection du film *Rasco et nous*, afin de sensibiliser sur les conditions d'intégration des chiens de protection dans les territoires.

Par ailleurs, un ouvrage regroupant les apprentissages tirés tout au long de ce projet verra le jour en 2024.

Création d'une base de données alpine sur les logements pastoraux



La question des logements est stratégique dans les gestions pastorales.

Après la définition d'une méthode commune à tous les services pastoraux des Alpes en 2022, nous avons réalisé en 2023 le travail d'inventaire des logements pastoraux.

Grâce aux connaissances de l'équipe de la FAI, aux informations récoltées lors d'entrevues avec les éleveurs ou élus, et à des enquêtes téléphoniques, nous avons pu recenser et décrire l'ensemble des logements de l'Isère. Nous en avons relevé 185 à ce jour. Les analyses sont en cours afin de repérer les axes d'amélioration, toujours dans un souci d'améliorer les conditions de vie des bergers en alpage.

Une interface web est également en cours de création pour visualiser ces données et les partager avec nos partenaires.



Avifaune prairiale et activités pastorales : regards croisés sur les alpages de l'Isère

La mise en œuvre des MAEC a mis en évidence les enjeux croisés entre la préservation des oiseaux inféodés aux pelouses d'alpage et les pratiques pastorales. Plusieurs contrats de MAEC intègrent en effet cet enjeu environnemental dans leurs plans de gestion, principalement par une incitation au maintien du pâturage pour préserver ces milieux ouverts et par un décalage du passage des animaux dans la saison pour limiter les perturbations des nichées.

Afin de mieux comprendre ces enjeux, la FAI s'est associée en 2023 à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour proposer un programme de travail commun en 2024 et 2025, dans le cadre d'un appel à projet "Biodiversité" porté par le Département de l'Isère.

Dans le même esprit que le travail conduit avec le CEN 38 sur les zones humides, il s'agira de s'appuyer sur une dizaine d'alpages dans les différents massifs du Département pour mieux comprendre les enjeux et voir comment y répondre :

Quelles sont les principales espèces d'oiseaux inféodées à ces milieux et leurs besoins ?

Comment identifier et cartographier les milieux favorables à ces espèces ?

Comment ces milieux sont-ils utilisés par les troupeaux ?

Comment répondre en conséquence aux enjeux de préservation des oiseaux tout en répondant aux besoins des troupeaux ?



Le Pipit Spioncelle et le Traquet Motteux, deux espèces communes des pelouses d'alpages ! © LPO

FORMATIONS ET MÉTIERS

Une formation longue "Bergers - Vachers d'alpage" portée par le CFPPA de la Motte Servolex

Cette formation est une chance à l'heure où les alpagistes embauchent de plus en plus de bergers, et dans un contexte en perpétuelle évolution qui nécessite de solides compétences pour les gardiens de troupeaux. Elle accueille chaque année 10 ou 12 stagiaires qui reçoivent les bagages nécessaires pour démarrer dans le métier. Il nous appartient aux côtés des trois centres de formation (la Motte Servolex, la Côte Saint André, Die) et des autres services pastoraux partenaires d'en faire la promotion et de s'assurer que les programmes répondent aux attentes professionnelles et aux enjeux actuels ; pour cela nous réaffirmons notre engagement dans ce domaine. Nous contribuons également aux suivis des stages en alpage et au recrutement des candidats à la formation.



© Reinach Formation

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Avec le soutien du Département, de la Région et du Massif, la FAI maintient et anime deux sites internet: celui des Alpagnes de l'Isère et celui du festival Pastoralismes & Grands Espaces. Nous animons également des pages Facebook et contribuons dans les espaces du Réseau pastoral AuRA.

Projet régional de sensibilisation grand public

Le réseau pastoral de la région Auvergne-Rhône-Alpes développe une stratégie régionale commune de sensibilisation à destination du grand public. Elle vise à valoriser la diversité, la richesse des pastoralismes, et à permettre la compatibilité des activités pastorales dans leurs fonctions d'origine avec une demande croissante d'autres usages (ressourcement, sport, tourisme...).

Cette action permet d'uniformiser les canaux de diffusion numérique pour une meilleure efficacité de diffusion



Pasto Késako c'est :

un site internet : www.pasto-kezako.fr

des réseaux sociaux :



Facebook : www.facebook.com/Pastokezako



YouTube : www.youtube.com/@Pasto_Kezako



Instagram : www.instagram.com/pastokezako

Ces outils sont destinés :

- ➔ aux pratiquants d'activités de pleine nature, pour mieux connaître le pastoralisme et apprendre à mieux partager les pâturages d'altitude,
- ➔ aux professionnels du tourisme et de l'outdoor, et aux collectivités, avec la mise à disposition d'une médiathèque d'outils de sensibilisation.

La démarche a été inaugurée sur le stand de la Région AuRA lors du Salon de l'élevage et accompagné d'une conférence.

En complément de la création de ces outils, les services pastoraux ont développé des partenariats avec des prescripteurs ayant un potentiel numérique de diffusion important et une forte audience sur les réseaux sociaux.

Avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme :

- ➔ un webinaire et des communiqués de presse à l'attention d'une centaine d'acteurs du tourisme,
- ➔ une campagne digitale grand public sur les réseaux sociaux, portant sur des messages de bonne conduite.

Avec François d'Haene, ultra trailer professionnel :

- ➔ 3 publications estivales sur sa page Facebook portant sur la cohabitation en alpage, les chiens de protection et le trail de nuit.

MÉDIATION

L'émergence d'un programme autour des "Espaces Valléens"

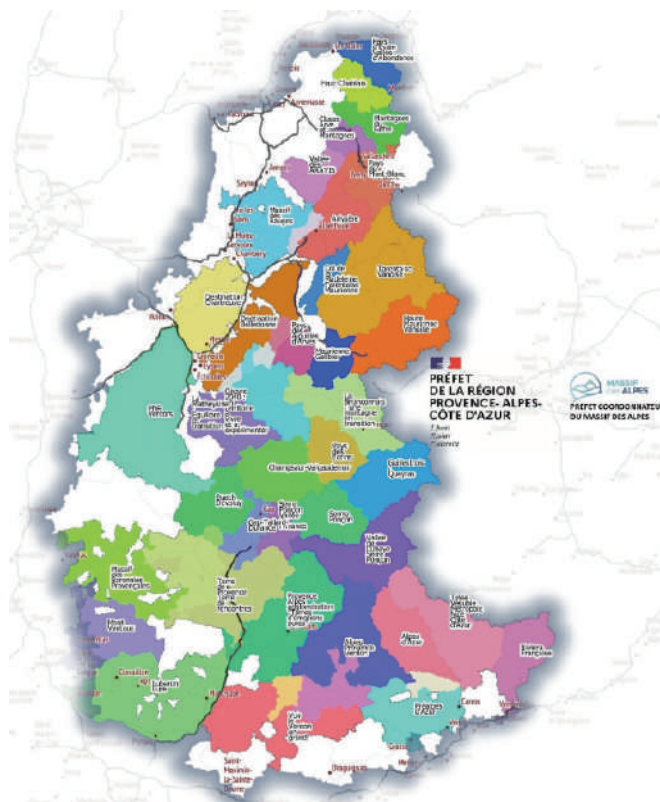
En lien et avec le soutien du Massif des Alpes, la FAI a fait émerger des partenariats entre les structures porteuses de programmes "Espaces Valléens"(EV) et les services pastoraux. Il s'agit d'intégrer de manière expérimentale et innovante les éléments de relation entre les pratiquants et promoteurs des activités de pleine nature, et les activités pastorales; autant que possible en cherchant à créer des synergies positives.

Ces éléments ont été repris dans le cadre des Appels à Manifestation d'Intérêts ouvert par le massif et la DRAAF PACA.

Il en résulte deux échelles de réponses :

D'une part, des pôles d'interventions très opérationnels, sur des échelles de bassins de vie ou d'intervention. Ainsi, se sont positionnés le PNR des Baronnies, une grande partie des EV des 2 Savoies et un pôle Grenoblois (avec les 5 EV en contact avec l'agglomération Grenobloise). Tous devraient voir le jour en 2024.

D'autre part et de manière complémentaire, une autre échelle d'intervention se profile à des fins de mutualisation des acquis de ces "pôles" territoriaux, sur une échelle alpine. La FAI pourrait être l'un des chefs de file, au côté d'un territoire EV.



Espaces Valléens labellisés en 2021

Réal. DRAAF PACA mai 2022, sources ANCT ©Stamen Design

L'enquête "Mon expérience avec les chiens de protection"



L'accord tardif du financement de ce projet (18 août 2023), qui plus est réduit par rapport à 2022, nous a obligé à aller à l'essentiel autour des conflits et à accorder moins de temps à l'anticipation.

La collaboration avec deux équipes de recherche (INRAE Dijon et Université Savoie-Mont-Blanc) s'est elle poursuivie, avec un travail d'analyse qualitative des résultats de l'enquête menée entre 2019 et 2021 (environ 1500 réponses).

Vous pouvez trouver la synthèse 2023 de ce travail sur www.alpages38.org, page Les alpages de l'Isère, Chiens de protection.

Cartotroupe devient MapPatou

La démarche d'information des pratiquants d'activités de pleine nature en montagne sur la localisation des troupeaux protégés par des chiens de protection, que nous expérimentons en Isère depuis 2020, s'étend aux départements de l'Ain, du Cantal, de la Drôme, de la Haute-Loire, de la Loire, du Puy-de-Dôme et des deux Savoies; et devient MapPatou.

L'information devrait être disponible pour le grand public à partir de juin 2024 sur le site Pasto kézako et les applications Visorando.com (national), Waffapp.com (national) et Isereoutdoor.fr (départemental).

Les applications diffuseront aussi des informations de sensibilisation sur le pastoralisme et les bonnes attitudes à adopter avec les chiens de protection.

FAIRE CONNAÎTRE, PARTAGER

Formation et sensibilisation sur les territoires

Afin de faire évoluer les représentations des activités pastorales, techniciens, adhérents et bénévoles de FAI ont participé à des temps de sensibilisation et d'information :

- Fête du pastoralisme et de la Laine à Mens : stand d'information et rencontre avec le public, conférence "Pastoralisme et activités récréatives", participation aux échanges à l'issue de la projection de "Rasco et nous".

- Instances territoriales de consultation : Massifs en partage, Comité Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires,...

- Réunions de concertation autour des activités de pleine nature portées par certaines collectivités.

- Journée de formation sur le pastoralisme et les chiens de protection à destination des Offices de Tourisme Isérois. Organisé en partenariat avec Isère Attractivité, la Fédération des Offices de Tourisme de l'Isère, l'IDELE et le Groupement Pastoral de la Pra en Belledonne (atelier pratique de rencontre de chiens de protection en situation au troupeau; informations sur le pastoralisme et les enjeux de sa relation avec les différentes activités récréatives; échanges sur les besoins des offices de tourisme et comment les OT peuvent s'approprier le discours pour mieux communiquer avec leurs usagers).

- Organisation avec l'Echappée Belle et le GP des Cytises de la première "Montée du sel" sur l'alpage de Combe Madame : journée conviviale de rencontre entre un public de traileurs et berger/éleveurs (380 kg de sel et croquettes transportés à dos d'homme, et un temps d'échanges chaleureux offert par la Commune du Haut Bréda.)

- Participation à un temps d'échanges autour du "Sentier des bergers" devenu GR738, permettant d'aborder les questions de conflits d'usages.

- Participation au forum des Métiers au collège de Bourg d'Oisans.

- Participation aux échanges à l'issue de la projection de "Rasco et nous" à la Mure.

- Conférence et échanges "Pastoralisme et activités récréatives" pour les participants du raid sportif "L'Escarade" et les clubs de randonnée "Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme" et "Montagne Évasion".

- Présentation de l'activité pastorale aux coureurs du Trail du Habert d'Aiguebelle.

- Ateliers de découverte de l'activité pastorale pour des classes primaires lors de la journée "Écrins Nature" à l'occasion des 50 ans du parc national des Écrins.

- Stand de présentation de l'activité pastorale lors de fête de la Transhumance du Collet d'Allevard

- Participation (exposition et apéro du Berger) au festival de film des Rendez-Vous de l'Aventure.

- Accompagnement des différents acteurs pour l'organisation de soirées débats autour de films pastoraux issus du catalogue du festival Pastoralismes et Grands Espaces.



Col du Coq



Montée du Sel © Bruno Lavit



Ecrins Nature

Festival "Pastoralismes et Grands Espaces" : Evoquer, comprendre le pastoralisme à travers l'art et la culture

Depuis 1992, le Festival cherche à sensibiliser le grand public autour des questions du pastoralisme à travers projections de films, documentaires ou fictions, qui mettent en lumière le travail des hommes et des femmes qui vivent avec leur troupeau et font vivre les espaces pastoraux.

Organisé en partenariat avec l'association OTTEuR, la 18^{ème} édition du Festival s'est tenue du 12 au 15 octobre 2023 à Grenoble pour une édition riche en films, en expositions et en diverses animations !

L'édition de 2023 c'est

Près de 600 spectateurs aux projections du cinéma Le Club

16 films en compétition,

pour découvrir le pastoralisme des pays alpins, des Pyrénées, d'Angleterre et plus loin : de Norvège, du Maroc ou de Roumanie...

Grand Prix du Jury : *Un voyage en hiver*, réal. Arnaud Guiguitant, Guillaume Collanges.

Tout comme le pastoralisme se joue des frontières, le festival ne se contente pas du cinéma. Le pastoralisme a été abordé sous l'angle de la photographie, du dessin, de la peinture, des panneaux didactiques ou encore d'œuvres littéraires. Le grand public a pu ainsi contempler 5 expositions, discuter avec deux écrivains venus présenter leur dernier ouvrage, et échanger avec un éditeur autour d'un ouvrage technique (la Pastothèque).

Cette année, un nouveau partenariat, précis et plein de sens, a émergé avec le Musée Dauphinois, autour de l'exposition *Alpins, 7 000 ans d'histoires*. Le Musée a accueilli en son sein une exposition, des rencontres et la soirée de clôture et de remise des prix. Une transhumance d'un petit troupeau ovin a ainsi été conduite pour faire le lien entre le Festival et le Musée Dauphinois.

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Festival s'inscrit place Victor Hugo, afin de montrer le travail des acteurs du pastoralisme et de favoriser les échanges à travers :

→ des animations autour des alpages en Isère, des métiers et des différentes thématiques techniques avec le pôle pédagogique de la FAI.

→ des stands et animations autour des politiques locales agro-environnementales et des démarches de sensibilisation au respect des espaces naturels montagnards avec le Conseil Départemental de l'Isère (Direction de l'Education, de la Jeunesse et des Sports et des Espaces Naturels Sensibles).

→ des rencontres grand public pour parler du métier de berger. Des regards de professionnels ont été systématiquement sollicités, avec autant que possible, des prises de recul proposées par des artistes, réalisateurs, philosophes... Des animations particulières pour sensibiliser au mieux le grand public ont aussi été initiées cette année : mises en situation avec les chiens de protection, approche du troupeau lors d'une rencontre en montagne, compréhension et langage des animaux, approches des activités quotidiennes des éleveurs telles que la traite, la manipulation pour les soins ou la tonte, etc.

→ des stands des productions agro-pastorales et de produits locaux : agneaux de l'association Viandes Agropastorales ; fromages de l'alpage du Charmant Som ; fromages de la bergerie du Rif Clar et bergerie de Saint Andeol (2 éleveurs de l'association Viandes Agropastorales) ; travail de la laine issue de productions locales et durables.

→ un territoire mis en valeur et à l'honneur : le Trièves, territoire isérois avec présence agro-pastorale. Le Trièves a pu valoriser ses paysages et ses productions.

Le partenariat avec des scolaires et les Maisons des Habitants de Grenoble s'est maintenu :

→ Collège de la Salle L'Aigle : des classes de 4^{ème} ont été accompagnées pour la visite d'une exposition photographique à la Maison de la Montagne de Grenoble, et sur le village Festival. Ils ont, comme l'année précédente, remis le Prix Jeune du Festival.

→ 120 personnes des Maisons des Habitants Chorier, Abbaye et Centre-ville ont pu découvrir les activités pastorales et le métier d'éleveur. Accueillis dans un premier temps à la "Bergerie Béranger" aux Adrets (rencontre du troupeau ovin de l'éleveur, et présentation de son activité pastorale), ils ont ensuite assisté à des projections de films et des animations pendant le festival.

Un des objectifs forts du Festival est de réunir des acteurs professionnels pour débattre autour de thématiques et problématiques actuelles. Deux rencontres ont ainsi été organisées. :

→ *Pastoralismes et régulation dans les contextes de changements climatiques* : régulation de l'accès aux ressources et changements climatiques. En présence de délégations tunisiennes, marocaines et françaises, de l'IRAM et de la FAI.

→ *Cohabitation des usages touristiques et pastoraux en partenariat avec les Espaces Valléens* : bâtir une relation entre les territoires Espaces Valléens, leurs partenaires et les services pastoraux, dans l'objectif de renforcer les capacités de collaboration, d'ingénieries et de contribuer au fait d'assumer les transitions en matière de pastoralisme et d'activités de pleine nature. Réflexion et proposition d'actions à mettre en œuvre dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt du massif des Alpes. En présence de 24 Espaces Valléens du massif des Alpes, du Suaci Montagn'Alpes et Réseau Pastoral AuRA.



Films de sensibilisation du grand public

Co-rédigé, en partenariat avec les services pastoraux d'Auvergne-Rhône-Alpes et dans le cadre de la convention avec la Région. L'édition 2023 **"Les races de nos Montagnes, des animaux rustiques et agiles"**, est disponible en téléchargement sur www.alpages38.org, ou en exemplaires papiers auprès de la FAI.

Édité à 4 500 exemplaires, le journal est distribué sur demande aux territoires, lors d'interventions de sensibilisation au pastoralisme auprès des enfants et sur le festival Pastoralismes et Grands Espaces.



Participation au montage de l'exposition du Musée Dauphinois : Alp'iris, 7 000 ans d'histoires



En 2023, le Musée Dauphinois est entré dans sa phase de finalisation de son exposition structurante, en remplacement de « Gens de l'alpe » qui fêtait ses 25 ans et a vu grandir bon nombre d'Isérois... Pensée pour le jeune public et les familles, cette exposition vient dire ce que sont ces montagnes habitées et travaillées depuis des millénaires, dont les populations sont imprégnées et en symbiose de leurs environnements.

Les activités pastorales sont l'un des épicentres de cette exposition, avec des outils, des témoignages et des données précises qui contribuent à la richesse de la visite, et donnent à penser l'avenir. Le travail avec le Musée a été un réel plaisir, tant de par l'engagement des équipes et des élus, que de la richesse des échanges. Des animations thématiques s'organiseront dès 2024, embarquant le visiteur dans la continuité de la découverte de l'exposition.

**Rendez-vous sur www.alpages38.org
pour retrouver tous les projets en cours et l'ensemble
des services et informations**



Fédération des Alpages de l'Isère

57 rue du Cardelet 38190 Les Adrets 04 76 71 10 20 federation@alpages38.org
www.alpages38.org www.festival-pastoralismes.com